



## LA FÉÉRIE DE SAINT-MAJORIQUE!

Afin de profiter de la magie de Noël et de cette belle saison hivernale malgré la situation actuelle, la municipalité vous invite à participer à la FÉÉRIE DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM!! Pour l'occasion, nous vous invitons à décorer votre résidence en famille, à prendre des photos de vos décorations et à nous les partager pour que nous puissions les partager sur notre site web.

Qui dit temps des fêtes dit cadeaux de Noël et la municipalité n'échappe pas à cette règle. Des prix de participations seront tirés au hasard parmi tous les participants. Vous trouvez qu'il manque encore quelques flocons pour désemmeler vos lumières de Noël, pas de problème puisque nous recevrons les inscriptions au concours du 15 novembre au 26 décembre 2020.

Pour participer, faites nous parvenir les photos de vos décorations via l'adresse suivante : [info@st-majorique.ca](mailto:info@st-majorique.ca)





## **LA MUNICIPALITÉ ANNONCE LA VENUE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

La municipalité met présentement sur pied un programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques. L'objectif de ce programme est d'accompagner les citoyens dans le paiement et la mise aux normes des installations septiques.



En vous inscrivant, vous bénéficierez d'un prêt remboursable à même votre compte de taxes pour les **20 prochaines années** avec un taux d'intérêt plus avantageux qu'un prêt personnel. Ce montant remboursable est assimilé à une taxe foncière imposée sur votre propriété, de sorte qu'en cas de vente, la balance sur le prêt devra être payée par l'acquéreur.

Les frais reliés à l'étude du sol, au test de percolation et aux travaux d'installation seront remboursés jusqu'à concurrence de 25 000\$ (avec taxe).

**Afin d'avoir une idée approximative du montant à emprunter, la municipalité a besoin de connaître le nombre de personne intéressée à bénéficier du programme. À la fin de la période de préinscription, la municipalité empruntera un montant en conséquence du nombre d'inscriptions.** Les premiers à s'inscrire bénéficieront de l'aide financière pouvant aller jusqu'à 25 000\$ jusqu'à épuisement du fond.

[Pour lire la suite ou vous inscrire, cliquez-ici...](#)

# COMMENT BÉNIFICIER DU PROGRAMME

SEPTEMBRE 2020

PRÉPARATION DU PROJET  
REMPISSEZ LE FORMULAIRE  
« INTERÊT À PARTICIPER »


PRINTEMPS 2021

DÉBUT DE LA PÉRIODE  
D'INSCRIPTION: REMPLISSEZ LE  
FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU  
PROGRAMME AVANT LA FIN DE LA  
PÉRIODE D'INSCRIPTION.

JUIN 2022

FIN DE LA PÉRIODE  
D'INSCRIPTION: VOUS DEVEZ  
AVOIR DÉPOSÉ VOTRE DEMANDE  
D'INSCRIPTION AVANT CETTE  
DATE POUR OBTENIR LES FONDS.  
**\*NOTEZ QUE LES PROJETS  
SERONT ACCEPTÉS SELON LES  
FONDS DISPONIBLES.**





Pour les personnes en situation difficile de la MRC de Drummond, le lundi 2 novembre, nos bénévoles seront prêts à prendre les demandes de paniers de Noël. Vous pouvez téléphoner à la ligne **475 NOËL (819-475-6635)** de 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Pour assurer le traitement de votre demande, appeler avant le 4 décembre.



DRING! DRING! DRING !



## MRD DRUMMOND: PLUS DE 2M\$ POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE EN MILIEU RURAL

La MRC de Drummond est fière d'annoncer une aide totalisant 337 000 \$ à plusieurs municipalités et organismes actifs dans les communautés locales. Ce soutien financier sera versé par l'entremise du Fonds de la ruralité, créé et administré par la MRC. Il favorisera la réalisation de 19 projets évalués globalement à 2 154 000 \$.

[Lire la suite...](#)



# LA MAURICIE ET LE CENTRE-DU-QUÉBEC PASSENT AU PALIER ROUGE- MESSAGE DE MARIE JOSÉE GODI, DIRECTRICE RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE

Voici un message du Dre Marie Josée Godi, directrice régionale de santé publique :


« Les équipes de santé publique ont analysé la situation épidémiologique pour nos deux régions. Dans les territoires visés par le changement de palier au rouge, nous constatons une hausse du nombre de nouveaux cas plus élevée par habitants, des éclosions dans différents milieux et un nombre de contacts significatifs élevé. Ces facteurs nécessitent le passage au palier d'alerte maximale pour freiner la propagation du virus » - Dre Marie Josée Godi, directrice régionale de la santé publique.

[Cliquez-ici pour plus d'infos ...](#)

## OÙ CONSULTER PENDANT LA PANDÉMIE DE LA COVID-19?

Voici un message du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. Que ce soit pour un problème de santé mineur, un test de dépistage de la COVID-19 ou un problème psychosocial, nous invitons les citoyens de la municipalité à consulter le lien suivant.

[Consultes la fiche complète du CIUSSSMCQ..](#)



### MESURES EN VIGUEUR



**PALIER 4**

**Mesures maximales**  
Restriction ou arrêt des activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut être contrôlé suffisamment

<b>À domicile (maison et chalet)</b>	<p>Interdits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>visiteurs d'une autre adresse</li> </ul> <p>Acceptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules</li> <li>proches aidants</li> <li>personnes offrant service ou soutien</li> <li>main-d'œuvre pour travaux prévus</li> </ul>
<b>CHSLD, RPA et RI</b>	<p>Visites à des fins humanitaires</p> <p>Visites de proches aidants (1 personne à la fois, et un maximum de 2 personnes par jour en CHSLD)</p>
<b>Rassemblements privés</b>	Interdits
<b>Activités organisées dans un endroit public</b>	Interdites, sauf pour les lieux de culte et les funérailles (maximum de 25 personnes et tenue d'un registre)
<b>Déplacements interrégionaux</b>	<p>Non recommandés vers une zone <b>verte</b>, <b>jaune</b> ou <b>orange</b> et à l'extérieur du Québec</p> <p>(sauf déplacements essentiels, travailleurs, garde partagée, transport de marchandises)</p>
<b>Auditoires et audiences dans un lieu public intérieur</b>	Salles de spectacle, cinémas, théâtres, bibliothèques et musées fermés
<b>Restaurants</b>	<p>Salles à manger fermées</p> <p>Livraison et mets pour emporter seulement</p>
<b>Bars, brasseries, tavernes et casinos</b>	Fermés
<b>Loisir et sport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune activité sportive et de loisir organisée permise</li> <li>Activités individuelles ou en duo autorisées dans le respect des consignes sanitaires</li> <li>Entraînements sous forme individuelle permis</li> <li>Installations sportives intérieures ouvertes pour pratique libre, mais accès aux vestiaires non permis, à l'exception des toilettes</li> <li>Aucune compétition permise</li> <li>Salles d'entraînement fermées</li> </ul>

Activités toujours permises conditionnellement au respect des mesures sanitaires

<b>Établissements d'enseignement</b>	Ouverts avec mesures spécifiques selon chaque niveau d'enseignement
<b>Entreprises, commerces et boutiques</b>	Ouverts
<b>Services professionnels et de santé en cabinet privé</b>	Ouverts seulement pour les services nécessitant une présence en personne
<b>Soins personnels et esthétiques</b>	Maintien des services
<b>Organismes communautaires</b>	Maintien des services

### OÙ CONSULTER PENDANT LA PANDÉMIE DE LA COVID-19?

<p><b>1 844 310-2019</b></p> <p>Centre de services à la clientèle</p> <p>1 877 666-4545</p> <p>Centre de services à la clientèle</p> <p>1 877 666-4545</p> <p>Centre de services à la clientèle</p> <p>1 877 666-4545</p>	<p><b>811 ou 1877-666-4545</b></p> <p>Centre de services à la clientèle</p> <p>1 877 666-4545</p> <p>Centre de services à la clientèle</p> <p>1 877 666-4545</p>
---	--

Courriel envoyé à : EMAIL

Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham  
1962 boulevard Saint-Joseph Ouest  
Saint-Majorique-de-Grantham (Québec) | J2B 8A8 | Canada  
819-478-7058 | info@st-majorique.ca

[Politique anti-pourriel](#) | [Rapporter un abus](#) | [Vous désabonner](#)

